

COURS ECONOMIE POLITIQUE

Problème à résoudre : Quel rôle joue l'économie politique dans un État ?

Questions subsidiaires :

- Quelles sont les différentes acceptions du concept d'économie politique ?
- Quelle définition convient-il de retenir de l'économie politique ?
- Quels sont l'objet et la méthode de l'économie politique comme science ?

Objectif général : Montrer l'importance de l'économie politique dans la vie économique d'un État.

Objectifs spécifiques :

- Montrer l'évolution du concept d'économie politique au cours de l'histoire ;
- Dégager un sens consensuel de l'économie politique ;
- Montrer en quoi l'objet et la méthode de l'économie politique en font une science sociale.

Introduction

M. Frédéric Passy faisait remarquer que « Lorsque nous nous faisons sur les conditions de la vie économique des idées fausses (...) lorsque nous ignorons que l'accroissement de la prospérité commune ne s'obtient que par le développement naturel des activités individuelles mieux dirigées, nous sommes à la merci de tous les mirages de l'alchimie sociale, et fatalement nous devenons les artisans de notre propre malheur ou les fauteurs du malheur d'autrui ». Ce qui est mis en évidence dans cette remarque, c'est la nécessité de connaître les phénomènes économiques et les lois qui les régissent. La nécessité de cette connaissance s'est accrue encore aujourd'hui. Les intérêts matériels prennent, dans la vie interne ou externe des sociétés, une part de plus en plus large ; la facilité croissante des communications fait de toute une nation, et même du monde entier un immense marché où les prix s'équilibrent, où se déchaînent les concurrences.

Le paysan qui va vendre son blé à la ville voisine, l'ouvrier qui offre ses bras à l'usine, le gros négociant qui achète une cargaison de café en Côte d'Ivoire ou le petit boutiquier qui s'installe dans une localité, l'industriel qui lance un produit nouveau, tous ont besoin de connaître les causes générales qui agissent, à chaque moment, sur le prix en tel lieu du blé, du café, des vêtements, du travail, afin qu'ils puissent porter leur effort là où il est susceptible de donner le maximum de rendement. Il ne leur est pas moins nécessaire de connaître les conditions et les règles du crédit. Ajoutez que la pratique de plus en plus étendue de l'association (syndicats, coopératives) oblige les plus humbles d'entre nous — et déjà les femmes comme les hommes — à manier des chiffres, à discuter des questions de vente, d'achat, de placement, d'emprunt, d'assurance, de salaires, de retraites, à examiner des combinaisons financières. Au regard de toutes ces opportunités d'affaires et de transactions, l'étude de l'économie politique est, dans une démocratie, un devoir civique. Qu'est-ce donc que l'économie politique ?

1. Un concept diversement analysé dans l'histoire

La signification du terme « économie politique » va fluctuer selon les périodes en fonction des situations économiques rencontrées par les diverses sociétés.

Comme toutes les sciences morales, l'économie est en perpétuelle évolution. À tout moment et en tout pays, la théorie économique est un reflet de l'état social. Dans la société grecque, société économiquement avancée où florissaient le gros commerce, le crédit, l'industrie capitaliste, et dont le développement était seulement retardé par l'institution de l'esclavage, d'illustres penseurs — Platon, Xénophon, surtout Aristote — soulevèrent les questions de production, de répartition, d'échange aux analyses les plus subtiles. Au moyen âge, l'horizon économique se rétrécit. À une *économie fermée*, urbaine, où l'argent monnayé joue un faible rôle et le crédit un rôle encore moindre, correspondent des théories économiques rudimentaires, d'inspiration religieuse : doctrine du *juste prix* et du *juste salaire*, précautions prises contre la concurrence, méfiance à l'égard du commerce, spécialement du commerce de l'argent, condamnation du prêt à intérêt. Les croisades, le développement des foires, l'essor du commerce méditerranéen, brisent le cadre où s'enfermaient les vieilles conceptions.

Les mercantilistes

Avec la révolution géographique et commerciale, industrielle, intellectuelle et politique que nous appelons la Renaissance, l'horizon s'élargit davantage encore. Les nations européennes, constituées par la centralisation monarchique, enrichies par une production chaque jour plus active et par la découverte des terres neuves, apparaissent comme des groupements économiques fortement liés, capables d'expansion, en concurrence avec d'autres groupements analogues : à l'économie fermée succède l'*économie nationale*. La forme pratique de l'économie nationale, c'est le *mercantilisme* dont Colbert va faire l'application en grand (*colbertisme*). Le mercantilisme, qui domine la pensée économique entre le XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e siècle, modifie le sens du terme « économie politique » en ne s'intéressant — avec l'émergence des monarques absolus — d'abord qu'à la richesse du Prince, censée être équivalente à la prospérité du royaume et de ses sujets.

Le mercantilisme marque une rupture remarquable. Jusqu'au XVI^e siècle en effet, la théorie économique tient peu de place. Le mercantilisme va contribuer à la faire apparaître dans le débat public. Et cette doctrine prend corps dans un contexte doublement favorable et porteur : d'une part, au lendemain des découvertes maritimes ; d'autre part, à l'époque de l'émergence des États-nations. Du XVI^e au XVIII^e siècle, le mercantilisme se constitue progressivement en formalisant et en unifiant les « usages et bonnes pratiques » de la théorie mercantile. Par la suite, les formulations deviennent plus élaborées et plus volontaristes, comme celle promue et systématisée en France par Jean-Baptiste Colbert. Le colbertisme est mis en œuvre en France. Il fait de l'État un promoteur actif dans la sphère du Commerce, mais aussi de l'Industrie.

Les physiocrates

À la suite de Pierre de Boisguilbert et Richard Cantillon, François Quesnay et le marquis de Mirabeau fondent l'école des physiocrates. Ceux-ci professent que la richesse d'une nation consiste en la richesse des produits agricoles et donc des propriétaires terriens. En étudiant la formation de cette richesse, leur réponse à la question de la politique économique des États est en substance qu'ils ne doivent pas en avoir ou que le pouvoir d'État doit intervenir aussi peu que possible dans la vie économique. Les physiocrates contribuent ainsi de façon décisive à la création de la tradition libérale qui domine la pensée économique jusqu'à la fin du XIX^e siècle : l'économie qu'ils appellent de leurs vœux est une économie plus « entrepreneuriale et individualiste » que « politique ». En défendant l'existence de droits naturels supérieurs dans leur théorie du despotisme légal, les physiocrates rejoignent aussi la tradition libérale

de philosophie politique inaugurée par John Locke et diffusée notamment par Frédéric Bastiat (1801-1850).

L'école d'économie politique anglaise

David Ricardo écrit à Malthus en 1820²⁷ : « L'économie politique est selon vous une enquête sur la nature et les causes de la richesse. J'estime au contraire, qu'elle doit être définie : une enquête sur la distribution... De jour en jour, je suis plus convaincu que la première étude est vaine et décevante et que la seconde constitue l'objet propre de la science ». Mais ce qui fait la spécificité de cette école, c'est qu'elle distingue nettement l'art de gouverner de la « science de l'économie politique », dont le but pour Nassau Senior est d'établir « les principes généraux qu'il est fatal de négliger ». Au contraire, les économistes politiques des autres pays ne font pas cette différence à cette époque et chez eux, l'économie politique était à la fois un art et une science.

Toutefois, si la distinction entre l'art du politique et la science de l'économie politique est forte dans cette école, il n'en demeure pas moins que le lien entre l'économie politique et la politique est dans les faits complexe. En effet, il y a une volonté de propager notamment par le biais du Political Economy Club les « vrais » principes de l'économie politique. Les membres de ce club sont hautement impliqués dans la vie politique anglaise puisque plusieurs d'entre eux furent parlementaires. Parmi ceux-ci certains furent des hommes politiques de premier plan tel William Ewart Gladstone, un des premiers ministres anglais du XIX^e siècle.

Il y a entre ces membres une très forte controverse vers 1820, entre le courant dit du « radicalisme philosophique » ou utilitarisme, courant laïque, et ceux qui pensent qu'il faut réconcilier l'économie politique et la théologie, qui veulent montrer que « la nouvelle science pouvait être cooptée comme une théodicée ; et même mieux être utilisée pour démontrer le “dessein bienveillant” du créateur ». Finalement, un accord est trouvé entre les deux parties en séparant l'économie politique de la théologie.

L'économie politique du point de vue social

L'économiste Adolph Wagner (1835-1917) critique les doctrines des physiocrates et des libéraux. Pour lui : « La théorie de Smith, l'individualisme et le libéralisme économique ont fait leur temps dans la science et dans la vie, en théorie et en pratique (...) Le rôle prépondérant que l'économie politique anglaise attribue à l'individu, sa tendance à prendre l'essence de l'individu, ou si l'on veut ses instincts naturels, ses désirs, ses tendances comme le point de départ et comme le but de toute vie sociale - conséquences logiques de l'individualisme- sont minés par l'idée opposée, celle de la collectivité et de ses conditions d'existence, qui ne sont autres que celles de l'individu, en tant que membre de la collectivité. C'est du point de vue social, socialiste, et non plus individualiste qu'on étudie désormais les problèmes économiques ». De son côté, Karl Marx réclame l'interventionnisme de l'État dans l'économie, dans le cadre de la lutte des classes avec la socialisation des biens et des moyens de production.

Les partisans d'une économie politique « pure »

Dans les années 1874-1877, Léon Walras met en avant le concept de « modèle central » de l'économie politique pure. Pour lui « L'économie politique pure est essentiellement la théorie de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre concurrence absolue. L'ensemble de toutes les choses matérielles ou immatérielles, qui sont susceptibles d'avoir un prix parce qu'elles sont rares, c'est-à-dire à la fois utiles et limitées en quantité, forme la richesse sociale. C'est pourquoi l'économie politique pure est aussi la théorie de la richesse sociale ».

Walras veut faire de l'économie une science. Il écrit à ce sujet : « Affirmer une théorie est une chose, la démontrer en est une autre. Je sais qu'en économie politique on donne et on reçoit tous les jours de prétendues démonstrations qui ne sont rien d'autre que des affirmations gratuites. Mais, précisément, je pense que l'économie politique ne sera une science que le jour où elle s'astreindra à démontrer ce qu'elle s'est à peu près bornée jusqu'ici à affirmer gratuitement⁴³. »

L'économie politique aujourd'hui

Pour beaucoup de ses fondateurs, l'économie politique procède d'une pensée pluridimensionnelle qui assume la triple dimension humaine, sociale et historique : c'est une science « morale » et « politique » car elle est à la fois « pensée du marché et des processus productifs, de l'acteur individuel et de la société, du choix rationnel et du mouvement historique », et « essai de compréhension des processus observables, effort de conceptualisation et de formalisation, guide pour les décisions du prince, réflexion sur les finalités ». Alain Caillé, Michel Beaud et Gilles Dostaler déplorent dès 1996, une démobilitation de la conception pluridimensionnelle de l'économie politique, favorisée par l'énorme production écrite cristallisée dans la spécialisation et le cloisonnement des écoles et des langues.

Très critique à l'égard de l'économie politique, dans sa version rénovée, Alain Caillé considère qu'elle « se bâtit à partir du postulat que l'essence de cette société civile est le besoin et que son régulateur n'est pas l'État mais le marché ». Pour lui, « l'impasse de l'économie politique vient de ce qu'elle a cru pouvoir s'édifier sur l'hypothèse de la séparabilité du système économique par rapport au système social et sur l'oubli du fait que les grandeurs économiques ne sont jamais que des expressions duales des rapports sociaux ».

2. Définitions, objet et méthode de l'économie politique

La plupart des besoins qu'éprouvent les êtres humains pour se nourrir, se vêtir, se loger, se distraire ou se cultiver ne peuvent pas être satisfaits spontanément, par les seuls bienfaits de la nature. Les hommes doivent donc consacrer du temps et des efforts à exploiter celle-ci et à produire les biens qui répondent à leurs besoins. Ces efforts consistent en un travail qui peut être de nature et d'importance très diverses : cueillette, extraction, activité agricole, fabrication, transport, conservation, etc. C'est cette rareté relative des ressources aptes à satisfaire directement leurs besoins qui oblige les hommes à avoir une activité économique, et c'est à cette activité économique que s'intéresse l'économie politique.

Définitions

Pourquoi ce nom d'économie politique ? Étymologiquement, *économie* signifie « administration de la maison ». L'épithète *politique*, accolée pour la première fois au mot d'économie par Montchrétien en 1615, indique qu'il ne s'agit plus de la science du « ménage » privé (économie domestique), mais de ce grand « ménage social », comme disait M. Frédéric Passy, qu'est la collectivité. Il est fâcheux que ce mot « politique » ait pris dans nos langues modernes un sens très précis, et induise en erreur sur le caractère et l'objet de la science économique. On a proposé de dire économie *nationale* (les Allemands disent *Volkswirtschaft*, que traduit assez exactement « ménage public »), parce que la nation est le cadre où s'élaborent les rapports économiques ; ou encore économie *sociale*, parce que cette science étudie la vie matérielle des sociétés. Mais l'usage a restreint le sens de ces deux expressions, qui s'appliquent à des catégories spéciales de l'économie politique. Il semble plus

simple (et c'est la tendance la plus récente) de dire *l'Économique*, comme on dit la Physique ou la Mécanique.

Au-delà de ce débat de terminologie, les définitions de l'économie politique ont extrêmement nombreuses, chaque économiste étant tenté de forger la sienne. Certaines définitions sont fondées sur tel ou tel aspect de l'activité économique. L'économie politique est alors présentée par certains, comme la science des richesses, ou la science des échanges, ou la science des prix, ou la science des choix. De ce point de vue, la définition présentée, en 1803, par l'économiste français J.-B. Say, a le mérite d'être simple et synthétique : l'économie politique est l'étude de « la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ». Il la considérait donc comme une *science*, tandis qu'avant lui Adam Smith l'avait surtout regardée comme un *art*, comme la recherche des moyens d'enrichir une nation. Assurément l'économiste ne s'interdira pas la recherche des applications pratiques. Mais de même que l'art de l'ingénieur ou celui du médecin, à moins de se confiner dans un bas empirisme, doivent être précédés d'une étude scientifique de la physique ou de la biologie, de même il importe d'établir d'abord, en tout désintéressement, les lois qui régissent les phénomènes économiques : c'est seulement ensuite qu'il pourra être question d'en faire sortir des règles d'action.

À la définition classique, on a opposé diverses objections. M. Ch. Gide lui reproche de contenir le mot « richesse », c'est-à-dire un mot qui aurait besoin lui-même d'être défini, et qui ne saurait l'être, précisément, qu'à la lumière de l'économie politique. En outre, l'emploi de ce mot a pour inconvénient de faire croire que l'économie politique s'occupe des *choses*, des objets matériels (champs, machines, instruments de transport, monnaie), en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Or l'économie politique est une science *morale*, c'est-à-dire une science de l'homme, plus exactement encore une science *sociale*, une science qui étudie certains rapports qui s'établissent entre les groupes humains ou à l'intérieur de ces groupes. Les objets matériels ne l'intéressent que dans la mesure où ils peuvent être *désirés* par l'homme et satisfaire à un de ses *besoins*. Ce sont donc des faits psychologiques, le besoin ou le désir, qui sont à la base des faits économiques. Aussi M. Gide propose-t-il de dire que l'économie politique « a pour objet les rapports des hommes vivant en société, en tant que ces rapports tendent à la satisfaction de leurs besoins matériels ».

D'autres définitions mettent surtout l'accent sur la rareté, ou sur le travail et les rapports sociaux qu'engendre son organisation. Il y a aussi des auteurs qui définissent l'économie politique comme une manière particulière d'étudier les comportements humains. La définition proposée ici repose sur une combinaison de ces diverses optiques. Elle a été formulée par E. Malinvaud : « l'économie est la science qui étudie comment des ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations ». (*Leçons de théorie micro-économique*, Dunod, 1982, p. 1). Cette définition fait apparaître que l'économie politique est une science sociale car elle s'intéresse à l'activité des hommes vivant en collectivités organisées. Les besoins qu'ils éprouvent correspondent, selon le *Petit Robert*, à des « exigences nées de la nature ou de la vie sociale ».

Il s'agit donc, non seulement des besoins essentiels du corps humain (besoins d'alimentation, de vêtements, de logement ou de santé), mais aussi de besoins à caractère plus psychologique, qualifiés parfois de besoins d'accomplissement : besoins de formation, d'éducation, de confort, de culture, de loisirs, de création, de conditions de vie agréables, etc. Certains besoins

sont individuels, c'est-à-dire ressentis par les individus en tant que tels ; d'autres sont collectifs car éprouvés par un groupe : besoin d'entretien des parties communes pour les occupants d'un immeuble collectif, besoin d'éclairage public pour les habitants d'une ville, besoin d'ordre public et de défense nationale pour ceux d'un pays, etc. Un besoin ne présente un caractère économique que si sa satisfaction nécessite des moyens matériels ou financiers. Ainsi, le besoin d'air, qui est pourtant le plus impérieux, n'est pas un besoin économique dès lors que l'air est disponible naturellement. Par contre le besoin d'air en bouteille du plongeur sous-marin devient un besoin économique.

De même, le besoin de justice n'est pas un besoin économique lorsqu'il ne fait référence qu'à un principe moral ; par contre il devient un besoin économique lorsqu'il implique des tribunaux, prisons, magistrats, avocats, greffiers. L'intensité, la nature et la diversité des besoins ressentis par les individus varient énormément selon leurs goûts et, surtout, leur niveau de vie. Mais les besoins individuels et collectifs sont aussi fortement influencés par le niveau de développement et les traditions socio-culturelles des sociétés. Ainsi, la plupart des besoins éprouvés aujourd'hui par la population française étaient-ils complètement inimaginables au Moyen âge ! De même, alors que les besoins des populations pauvres des pays du Tiers-monde consistent d'abord à atteindre le minimum physiologique indispensable à leur survie, les couches aisées des pays développés ressentent plutôt des besoins de confort, d'espace, d'air pur, de loisirs, de vacances, ou de places de stationnement pour les voitures dans les villes. Mais dans tous les cas, l'économie politique s'intéresse à la manière dont les individus et les sociétés organisent leurs efforts en vue de satisfaire leurs besoins.

Objet

Il est nécessaire de comprendre les principaux aspects et ressorts de la vie économique, afin d'en déduire des explications et des recommandations susceptibles d'aider les pouvoirs publics à prendre des décisions. Or la vie économique est effroyablement complexe car elle est constituée, chaque jour, d'innombrables opérations de production, d'achats et de ventes, de versements de rémunérations, de prêts et emprunts, d'échanges extérieurs, etc. qui, au niveau d'un pays, sont considérées et analysées en termes de résultats globaux et sous l'angle des problèmes qu'elles peuvent soulever, qu'il s'agisse d'une croissance économique jugée insuffisante, du chômage, de l'inflation ou de déficits du commerce extérieur. Le rôle des économistes est alors de décrire la vie économique, principalement à partir de données statistiques ; de mettre en évidence des interactions entre variables économiques ; d'établir des diagnostics et des prévisions ; de proposer des solutions aux problèmes qui se posent ; de prévoir les conséquences de diverses mesures envisagées et d'apprécier celles des décisions adoptées.

Mais tous les économistes ne font pas le même métier. Beaucoup exercent leur activité dans des administrations chargées d'élaborer des statistiques, des prévisions ou des études destinées à guider l'action des pouvoirs publics ; d'autres occupent des fonctions du même genre dans des organismes internationaux ; d'autres sont au service d'entreprises, d'organismes financiers ou d'organisations professionnelles. Il y a encore les enseignants de sciences économiques, dont le rôle est d'aider leurs élèves à éclaircir les mystères de cette discipline particulièrement complexe ; mission à laquelle s'ajoutent pour certains d'entre eux – surtout les universitaires – des travaux d'analyse théorique ou appliquée (qui donnent lieu à des livres et à des articles de revues) ou des études qui leur sont confiées par des organismes nationaux ou internationaux. Il convient de mentionner aussi les journalistes spécialisés dans les questions économiques : leurs informations et leurs analyses diffusent une culture économique accessible à un large public.

Pour certains économistes, la science économique doit se limiter à l'étude de mécanismes. Ils estiment que pour rester véritablement objective et mériter son appellation de science, il faut qu'elle se situe sur un plan strictement positif et technique : observation des faits, recherche d'explications et de déductions logiques, mise en évidence des conséquences purement économiques de divers types de mesures qui peuvent être envisagées pour résoudre tel ou tel problème. Pour d'autres économistes, il faut partir de l'idée que la sphère économique est incluse dans une sphère plus large qui englobe l'ensemble des activités humaines. Les activités économiques n'ont donc de sens que par rapport aux hommes et la science économique doit être envisagée surtout comme une science sociale. Elle comporte à la fois un aspect positif et un aspect normatif et, même s'ils doivent être soigneusement distingués, aucun des deux ne doit être négligé.

Le second conduit les économistes à s'interroger sur le sens profond de leur discipline et à considérer que la production de richesses, aussi fondamentale soit-elle, n'est pas une fin en soi ; que le « mieux-être » n'est pas uniquement lié au « plus avoir ». Selon cette conception, la science économique n'a pas seulement pour objet la recherche de l'efficacité maximale (maximisation de la production, des gains retirés de l'échange, ou des bénéfices ; combinaison optimale des facteurs de production ; production au moindre coût, etc.). Elle doit plutôt se présenter comme une véritable *économie politique* et tenir compte des incidences écologiques, sociales et humaines de l'organisation et des conditions de fonctionnement de l'activité économique. Elle est conçue comme devant aider les sociétés à progresser, non seulement sur le plan du bien-être matériel, mais aussi sur les voies de la justice sociale, de l'agrément du cadre et du mode de vie, de l'accomplissement des aspirations des individus et du respect de la dignité humaine.

Dans cette optique, l'économie politique recouvre trois domaines distincts :

- *L'analyse économique* a pour objet de mettre en évidence des relations de cause à effet entre phénomènes économiques. Elle se veut objective et scientifique car elle observe des faits, recherche les liens qui les unissent et les causes qui les engendrent, pose et teste des hypothèses, essaie de dégager des régularités et propose des moyens d'action.
- *La doctrine économique* est normative. Elle s'inscrit dans une certaine conception de l'homme et de la société. Elle s'appuie sur une réflexion éthique et des jugements de valeur pour éclairer et guider les choix et décisions économiques.
- *La politique économique* consiste à définir et à mettre en œuvre des mesures susceptibles de résoudre des problèmes tels que l'insuffisance de la croissance économique, l'inflation, le chômage ou le déficit du commerce extérieur. Dans ce domaine, ce sont les pouvoirs publics (gouvernement, parlement et Banque centrale) qui prennent les décisions en fonction des priorités qu'ils estiment être celles du pays.

En tout état de cause, l'objet d'étude de l'économie politique est la production, la distribution et la consommation. À ces trois divisions classiques les traités d'économie en ajoutent souvent une quatrième, la circulation, qu'ils intercalent entre la distribution et la consommation. M. Gide fait très justement remarquer que la circulation n'est autre chose qu'un moyen de faciliter la production ; on peut ajouter, d'assurer une meilleure répartition et une plus rapide consommation des produits. À s'en tenir aux trois divisions fondamentales, on étudie, dans la première, les facteurs de la production (travail, nature, capital), les modes de la production (division du travail, etc.), l'échange (commerce, monnaie, crédit) ; dans la seconde, les modes de répartition (propriété individuelle ou collective, salaire, intérêt, rente du sol, profit) ; dans la troisième, la dépense (organisation rationnelle de la consommation,

coopératives) et l'épargne. Enfin, comme la société est constituée en un corps politique, l'État, tout traité d'économie a pour annexe quelques chapitres d'économie proprement *politique* (impôt et revenus publics, dépenses et dettes publiques).

Le rôle des économistes est alors d'établir des diagnostics et des prévisions, de proposer des moyens d'action et d'essayer d'évaluer quels seront les impacts de divers types de mesures envisageables. Mais toute politique économique présente des aspects sociaux dans la mesure où elle a des incidences sur l'activité ou les revenus des différentes catégories socioprofessionnelles. Elle est influencée à la fois par les revendications, pressions et réactions éventuelles de celles-ci et par l'idéologie des partis qui sont au pouvoir. Ceux qui sont d'inspiration libérale cherchent plutôt à alléger les réglementations et contraintes qui pèsent sur l'économie privée, alors que ceux qui sont d'inspiration interventionniste comptent davantage sur l'État pour résoudre ou atténuer les difficultés.

Méthode

C'est sa méthode d'analyse qui vaut à la discipline économique d'être considérée comme une science. Elle repose, en effet, à la fois sur des observations empiriques et sur des processus de déduction logique pour tenter de mettre en évidence des liaisons explicatives qui permettent de mieux comprendre les réalités économiques. Pour cela, l'analyse économique définit des concepts, formule des hypothèses et élabore des théories qui ont vocation à être confrontées avec la réalité. Lorsque les relations de cause à effet ainsi mises en évidence sont suffisamment vérifiées, elles peuvent être qualifiées de *lois économiques*. Mais hormis le fait que, comme toute loi faisant référence à l'explication d'un phénomène, elles ne sont valables que dans certaines conditions bien déterminées, ces lois n'ont pas la solidité de celles qui sont dégagées par les sciences expérimentales.

En effet, à la différence de disciplines comme la physique, la chimie ou la biologie, qui peuvent multiplier leurs expériences de laboratoires pour établir des preuves, l'économie politique est une *science sociale*. Les phénomènes auxquels elle s'intéresse résultent de comportements humains. Or ceux-ci sont par nature incertains ; ils ne se laissent pas enfermer dans des lois immuables. Les économistes ne peuvent donc s'appuyer que sur des observations et des comparaisons temporelles et géographiques. Les mesures prises par les pouvoirs publics sont sans doute des expériences, mais celles-ci sont réalisées uniquement dans un but pratique. Elles sont loin de présenter les garanties des expériences effectuées en laboratoire car le phénomène étudié subit plusieurs influences et l'économiste ne peut pas les isoler afin d'apprécier l'impact de chacune d'elles. En outre, une même mesure prise dans deux pays, ou dans un même pays à plusieurs dates, peut avoir des effets sensiblement différents, car le contexte dans lequel elle intervient n'est jamais exactement le même.

Les lois économiques ne sont donc valables que dans certaines conditions, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours facile de définir. On précisera brièvement les spécificités de la méthode de l'économie politique en distinguant les domaines de l'observation, de l'explication et de la prévision, et en donnant un aperçu des apports des autres disciplines.

– L'observation

Les économistes travaillent sur une matière formée par l'histoire économique et par l'actualité. Elle donne lieu, plus particulièrement, à l'élaboration de statistiques qui peuvent se présenter sous diverses formes : *chiffres absolus* (nombre de chômeurs, montants des importations ou de la production totale d'un pays enregistrés au cours d'un trimestre ou d'une année...), *moyennes* (revenu moyen par habitant, salaire moyen des ouvriers des industries du

textile et de l'habillement...), *pourcentages* (taux d'inflation, taux de chômage, taux d'augmentation de la consommation des ménages, structure des exportations par catégories de produits ou par pays de destination...), *indices* (indice des prix à la consommation, par exemple, qui mesure l'évolution moyenne des prix des différentes catégories de produits consommés par les ménages).

Les statistiques sont très largement utilisées pour mesurer des évolutions et effectuer des comparaisons de toutes sortes (internationales ou, au sein d'un pays, par zones géographiques, secteurs d'activité, catégories de population...). Mais elles servent aussi à identifier et à apprécier l'ampleur des problèmes qui se posent, à vérifier des théories, à mesurer l'intensité des liens pouvant exister entre différentes variables économiques, et à évaluer les effets de mesures prises par les pouvoirs publics.

– L'explication

Elle se situe à deux niveaux essentiels :

– *La micro-économie* est le domaine de l'analyse économique qui se situe au niveau des comportements individuels des ménages et des entreprises. Chacune de ces deux catégories d'agents économiques est considérée comme homogène. Il s'agit d'une approche surtout théorique et abstraite analysant, par exemple, comment le consommateur maximise sa satisfaction, compte tenu de son revenu et des prix des produits qu'il peut acheter, ou comment une entreprise procède à ses choix d'investissement, ou cherche à réaliser les bénéfices les plus élevés possibles en fonction du marché sur lequel elle se situe et du profil de ses coûts de production. L'analyse micro-économique repose sur des hypothèses de rationalité des comportements et met en évidence des mécanismes qui contribuent à l'explication de phénomènes envisagés à l'échelle nationale et internationale.

– *La macro-économie* correspond précisément à ce niveau-là car elle s'intéresse au fonctionnement de l'économie d'un pays et aux phénomènes liés aux échanges internationaux. Elle porte sur des variables économiques globales telles que la production, la consommation, l'investissement, l'épargne, l'inflation ou le chômage. Elle analyse les relations qu'il peut y avoir entre elles, identifie les difficultés qui se présentent et étudie les moyens de les surmonter. Pour éviter d'être noyé dans la multitude et l'infinie complexité des faits économiques, l'analyse macro-économique les agrège en catégories significatives. Elle essaie d'isoler celles entre lesquelles elle cherche à vérifier l'existence de liens en raisonnant « toutes choses étant égales par ailleurs », c'est-à-dire en supposant que toutes les autres variables susceptibles d'influencer également le phénomène étudié n'ont pas varié.

Mais il s'agit là d'un travail qui est extrêmement délicat tant les interactions entre variables sont multiples. L'analyse peut alors recourir à des représentations simplifiées de la réalité, que l'on appelle *modèles* et qui expriment les relations entre les diverses variables étudiées sous forme d'équations. Certains de ces modèles sont purement théoriques et reposent uniquement sur des déductions logiques à partir d'hypothèses. D'autres, qualifiés de *modèles économétriques*, utilisent les statistiques disponibles pour chiffrer les variables qu'ils mettent en relation et en tirer des estimations de paramètres qui mesurent l'intensité des liens ainsi établis. Mais même s'ils donnent des éclairages très utiles, les modèles ne suffisent pas à fournir des résultats absolus car les réalités sur lesquelles ils portent découlent de comportements humains qui ne se laissent pas enfermer dans des schémas purement déterministes. D'où la persistance d'importantes controverses liées aux difficultés d'identifier les causes de certains phénomènes et d'apprécier l'impact de chacune d'entre elles.

Ainsi, pour ne prendre que l'exemple du chômage, dans quelle mesure celui-ci s'explique-t-il par l'insuffisance de la demande par rapport à la production ? par une faiblesse relative de la croissance économique ? par un coût trop élevé du travail (salaires, charges sociales) qui dissuade les entreprises d'embaucher ? par le manque de compétitivité de ces dernières ? par le progrès technique qui rend la production de plus en plus économe de main-d'oeuvre ? par la concurrence des pays à faibles coûts de main-d'oeuvre ? par le manque de qualification des personnes qui sont à la recherche d'un emploi ? par l'inadaptation entre leurs qualifications et celles qui sont recherchées par les entreprises ? ou encore par l'indemnisation des chômeurs, dans la mesure où elle affaiblit leur ardeur à chercher un emploi ? Il est difficile de déterminer avec précision le degré de responsabilité de chacun de ces facteurs, dont la liste n'est sans doute pas exhaustive, et dont certains peuvent être liés entre eux ou à d'autres causes plus profondes. Mais dans la mesure où des schémas explicatifs apparaissent suffisamment convaincants, ils peuvent servir de base à des travaux de prévision.

– La prévision

Certes, les comportements humains ne sont pas parfaitement prévisibles. Mais en s'appuyant sur des déductions logiques et en se situant au niveau des grands nombres, il est possible de prévoir comment un groupe de personnes se comportera face à un événement donné, même si certaines d'entre elles réagissent de manière surprenante. Ainsi est-il judicieux de supposer qu'une mesure d'allègement de l'impôt sur le revenu aura un impact favorable sur la consommation des ménages, par le biais de l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Mais les proportions dans lesquelles cette amélioration de pouvoir d'achat se partagera entre augmentation de la consommation et augmentation de l'épargne, de même que la mesure dans laquelle l'augmentation de la consommation portera sur des produits français plutôt que sur des produits importés, ne peuvent résulter que d'estimations. Celles-ci s'appuient sur l'observation de tendances passées, ainsi que sur la prise en considération de diverses autres variables susceptibles d'influencer les comportements des ménages : niveau de l'inflation, taux d'intérêt des placements financiers, évolution des prix français par rapport à ceux des pays qui sont les principaux partenaires commerciaux de la France, taux de change de l'euro par rapport aux monnaies des pays étrangers à la zone euro.

Les prévisions économiques supposent donc une bonne connaissance des évolutions passées et de la situation actuelle. Elles ont pour objet, d'une part de fournir une image du futur – et de détecter ainsi par avance les problèmes qui risquent de se poser – et, d'autre part, d'estimer l'impact de mesures prises ou envisagées par les pouvoirs publics. A ces deux démarches correspondent des *modèles prévisionnels* et des *modèles décisionnels*. Ils utilisent les apports de l'observation et de l'analyse explicative pour aboutir à des résultats qui sont toujours affectés d'une certaine dose d'approximation et d'incertitude. Il n'est pas possible, en effet, de tenir compte de toutes les interactions qui entrent en jeu ni d'apprécier avec une totale exactitude l'évolution future des principales variables déterminantes des processus étudiés. L'ouverture aux échanges extérieurs, et l'intensification des interdépendances économiques entre pays qui en découle, rendent les travaux de prévision particulièrement délicats. Ainsi, la situation de l'économie française est-elle fortement liée aux fluctuations des cours du pétrole et d'autres matières premières importées, aux modifications des taux d'intérêts américains, aux variations des taux de change de l'euro, etc.

– Les apports des autres disciplines

Ils sont extrêmement nombreux car la réalité économique est étroitement liée à de multiples phénomènes sociaux et humains. Ainsi, *l'histoire* apporte-t-elle les leçons de l'expérience du passé et des éléments de comparaison. Elle est un moyen d'analyse et d'explication riche

d'enseignements pour l'interprétation de situations présentes et pour la prise de décisions. La *géographie* et la *démographie* étudient des phénomènes physiques, biologiques et humains qui constituent le cadre et les bases de la vie économique ; ces phénomènes influencent fortement la nature et l'importance relative des diverses activités exercées dans un pays, une région ou une commune, ainsi que les niveaux de vie et les échanges internationaux de marchandises. La *sociologie* et la *psychologie* fournissent des éléments de relativisation des théories économiques en fonction des époques et des pays. Elles montrent que les motivations et comportements des individus sont largement conditionnés par les normes et valeurs dominantes des sociétés dans lesquelles ils vivent.

La *science politique* met l'accent sur l'influence des doctrines des partis politiques et des rapports de forces entre groupes sociaux sur les décisions de politique économique prises par les pouvoirs publics. La *théorie des organisations* et l'étude de la *gestion des entreprises* permettent de mieux comprendre les comportements et stratégies des firmes et des administrations. Le *droit* contient de multiples dispositions qui définissent le cadre général de l'activité économique et imposent des règles à ses différentes catégories d'acteurs (ménages, entreprises, administrations, organismes financiers) : droit des contrats, droit public économique, droit commercial, droit du travail, droit fiscal, droit de la concurrence, droit budgétaire, droit du crédit, droit pénal des affaires.

Sur le plan de la méthode, il convient de souligner les apports des *mathématiques* et de *l'analyse statistique*. Les premières permettent en particulier de formaliser des relations entre diverses variables ou d'effectuer des calculs d'optimisation ; la seconde sert surtout à mesurer l'intensité des relations établies sur un plan théorique et à évaluer la probabilité qu'ont des résultats escomptés de se produire. *L'économétrie* est une branche de la science économique qui utilise les mathématiques et l'analyse statistique pour tester la validité des lois économiques. Elle a pour objet de confronter des théories à des données empiriques, de façon à évaluer dans quelle mesure elles s'appliquent aux situations et processus considérés. Elle sert aussi à réaliser des simulations qui permettent de prévoir des situations futures en fonction de diverses évolutions possibles de certaines variables et de différentes mesures de politique économique susceptibles d'être mises en œuvre.

Conclusion

De ses formes les moins élaborées, aux conceptions de l'économie politique dans sa version la plus actuelle, on est passé d'une conception réductionniste pieuse à une acception syncrétique consensuel, l'enjeu étant de cerner une réalité fluctuante dont la maîtrise est aussi nécessaire à la vie du corps sociale que l'est la connaissance des mesures d'hygiène pour la santé du corps humain. La plupart des besoins qu'éprouvent les êtres humains pour se nourrir, se vêtir, se loger, se distraire ou se cultiver ne peuvent pas être satisfaits spontanément, par les seuls bienfaits de la nature. Les hommes doivent donc consacrer du temps et des efforts à exploiter celle-ci et à produire les biens qui répondent à leurs besoins. Ces efforts consistent en un travail qui peut être de nature et d'importance très diverses : cueillette, extraction, activité agricole, fabrication, transport, conservation, etc.

Face à une rareté relative des ressources aptes à satisfaire directement leurs besoins, les hommes sont obligés d'avoir une activité économique. C'est à cette activité économique que s'intéresse l'économie politique que nous avons tenté de circonscrire, dans ses différentes acceptions, sa définition, son objet et sa méthode.